



B1000-Direction générale des services VGP-

DELIBERATION N° D.2019.12.10

du Conseil communautaire du 3 décembre 2019

Création de la Halte "Allée royale de Villepreux" sur le parcours du Tram13 Express **Participation financière de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.** **Délégation de compétences au Bureau communautaire**

Date de la convocation : 26 novembre 2019

Date d'affichage : 4 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 82

Secrétaire de séance : Mme Caroline DOUCERAIN

Rapporteur : M. François DE MAZIERES

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Michel BANCAL, Mme Stéphanie BANCAL, M. Jacques BELLIER, Mme Coralie BELMER, M. Philippe BENASSAYA, Mme Dorothée BILGER, M. Didier BLANCHARD, Mme Sonia BRAU, M. Philippe BRILLAULT, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Jean-Marie CLERMONT, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Michel CONTE, M. Michel CROUZAT, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Olivier DE LA FAIRE, M. François DE MAZIERES, M. Benoit DE SAINT SERNIN, M. Bernard DEBAIN, M. Laurent DELAPORTE, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, Mme Juliette ESPINOS, M. Hervé FLEURY, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Amélie GOLKA, Mme Liliane HATTRY, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Claude JAMATI, Mme Frédérique KIBLER, M. François LAMBERT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Géraldine LARDENNOIS, Mme Karin LE MENE, M. Olivier LEBRUN, Mme Florence NAPOLY, Mme Magali ORDAS, M. Philippe PAIN, M. Patrice PANNETIER, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-François PEUMERY, Mme Pascale RENAUD, M. Richard RIVAUD, M. Alain SANSON, M. Jean-Christian SCHNELL, M. François SIMEONI, M. Pierre SOUDRY, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, M. Thierry VOITELLIER, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Carmise ZENON.

Absents excusés:

M. Philippe BAUD, Mme Corinne BEBIN, M. François-Xavier BELLAMY, M. Arnaud HOURDIN, M. Erik LINQUIER, Mme Béatrice RIGAUD-JURE.

M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Frédéric BUONO-BLONDEL (pouvoir à Mme Sonia BRAU), Mme Emmanuelle DE CREPY (pouvoir à M. Thierry VOITELLIER), Mme Marie DENAISON (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN), Mme Nathalie JAQUEMET (pouvoir à M. Luc WATTELLE), Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Jean-Marc FRESNEL), Mme Martine SCHMIT (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Magali ORDAS), Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU (pouvoir à M. Pascal THEVENOT), M. Patrick CHARLES (pouvoir à M. Olivier DELAPORTE), Mme Laurence AUGERE (pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme Frédérique KIBLER), Mme Christine DE LA FERTE (pouvoir à Mme Liliane HATTRY), M. Alain NOURISSIER (pouvoir à M. François DE MAZIERES).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5 ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau communautaire du 21 novembre 2019;

Vu l'ensemble des délibérations de la communauté d'agglomération relatives au projet de réouverture du tram13 Express et au projet de replantation de l'Allée royale de Villepreux.

- Avant même sa transformation en communauté d'agglomération en 2019, la communauté de communes de Versailles Grand Parc avait lancé en 2009 une étude paysagère confiée au paysagiste Thierry Laverne pour examiner les conditions de compatibilité, voire les synergies, entre le projet de remise en service de la Tangentielle Ouest, anciennement Grand Ceinture Ouest et aujourd'hui Tram 13 Express, et le projet de restauration de l'Allée royale de Villepreux, vaste perspective arborée sur 4 km de long en prolongement du Tapis vert et du Grand Canal.

Cette étude avait permis de mettre en avant les solutions aujourd'hui retenues par les maîtres d'ouvrage et financeurs : franchissement du Tram Express 13 par la RD7 au droit de la ferme de Gally afin d'économiser le foncier et d'optimiser l'ensemble des rétablissements de circulation, passage quasiment « à plat » du Tram et de la route départementale dans l'axe de l'Allée royale. Elle avait également permis de mettre en avant la nécessité de créer une halte « Allée royale de Villepreux » au droit du cimetière de Saint-Cyr à la fois pour desservir l'Allée reconstituée mais aussi le parc du château ainsi que la ferme de Gally.

Depuis, les élus de l'intercommunalité n'ont cessé de demander la création de cette halte dès la mise en service. Financeurs et maîtres d'ouvrages ont accepté dans un premier temps de prendre les mesures conservatoires nécessaires puis, suite à la sélection de la candidature de Paris pour les JO 2024, ont renvoyé à la décision des organisateurs l'activation de cette option. Malheureusement, la trop grande proximité entre la station et l'entrée potentielle du public s'avère défavorable en matière de sécurité. C'est pourquoi, à ce jour et malgré le commencement des travaux, la création de cette halte n'est toujours pas actée.

Les travaux sont évalués à 3 millions d'euros maximum, et au double si ceux-ci devaient intervenir après la mise en service de l'infrastructure. Le conseil départemental des Yvelines a donné son accord pour financer à hauteur d'un million d'euros cette halte. Compte tenu des négociations en cours entre l'Etat et la Région Ile-de-France au sujet de l'exécution du CPER, ces deux financeurs n'ont pas donné leur accord alors que les travaux avancent.

- C'est pourquoi, afin de ne pas manquer cette occasion historique, il est proposé de prendre en charge à hauteur de deux millions d'euros maximum la réalisation de cette halte.

Toutefois, deux sources d'économies devront être prises en compte et défalquées de la contribution de l'agglomération : la non-réalisation de la traversée nord du Tram13 Express pour des raisons à la fois patrimoniales et de sécurité et la révision du programme d'intermodalité au niveau de la halte des Portes de Saint-Cyr.

Par ailleurs, plusieurs projets ont permis parallèlement la requalification des espaces autour de cette future halte :

- reconstruction de la Station d'épuration du carré de réunion par le syndicat Hydreaulys selon les plus hauts standards techniques et paysagers, y compris avec un espace accessible au public ;
- requalification d'une ancienne zone de remblais de bâtiments par les fermes de Gally pour y créer un démonstrateur d'agriculture urbaine ;
- rachat d'une maison de garde-barrière et d'anciens terrains de sport appartenant à la commune de Marly et travaux préparatoires ;
- achat en cours de finalisation du domaine de la Faisanderie.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'approuver la création d'une halte « Allée royale de Villepreux » sur le tracé du Tram13 Express et son financement par la communauté d'agglomération à hauteur de deux millions d'euros maximum ;
- 2) de déléguer au Bureau communautaire l'approbation de toute convention financière avec le ou les maître(s) d'ouvrage dans la limite financière précitée.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de suffrages exprimés : 76 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 76 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.